

Procès Verbal

Réunion de cercle - 10

février 2020



CERCLE
POLYTECHNIQUE

Délégués présents:

Mario Rubio Lopez de la Nieta, Gulliver Van Essche, François Verschuere, Marie Hacquard, Andrew Delhaise, Bruno Meireles, Margaryta Krasnokutskaya, Jean Servais, Romain Mulkay, Lisa Maton, Morgane Crauwels, Thomas Wilmet, Simon Risopoulos, Samuel Nysenholc, Renaud Schaner, Aurélian Quinet, Larry Maes, Logan Siebert, Gilles Feron, Michael Feldman, Daniel Farkas, Inès Henriette, Anthony Terroir, Loïc Aradzki, Leonardo Casini, Anastasia Meerbergen, Loïc Dewitte, Théo Guide, Rosalie Dantinne, Corentin De baere, Iorgos Papadoyannakis, Antoine Blondiau, Paul Servais, Martin Torfs, Camille Segaert, Quentin Blondel, Gabrielle Michaux, Maxime François Puissant, Pavel Claeys,

Membres présents:

Maxime Hainaut, Thomas Vandamme, Benjamin Hainaut, Simon Welkenhuysen, Schiffmann, Maxime Garit, Tom Wullus, Yaël Antonaros, Anthony Van Bourgogne, Simon Welkenhuysen, Thomas Josse, Christian Toderascu, Mehdi Mouton, Alex Stoesser, Jeanne Longlune, Jeanne Szpirer, Mathieu Van Steenwinkel, Sébastien Berlemont, Niel Smith

Ordre du jour:

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du PV précédent
3. Affaire Trésorerie 2018-2019
 - a. Cas de Jean: explications et questions
 - b. Avancées potentielles
4. Debrief
 - a. Ski
 - b. Sorties culturelles (Star Wars, Dalí-Magritte)
5. Calendrier Q2
 - a. Dates prochains TBs
 - b. Dates TDs
6. Événement Fondation Michel Cremer samedi 21/3
7. Bal & Aqualibi
8. Villa indigo
9. Jobfair
10. Nestor & Local Colis-Cours
11. Pub Total
12. Ballet
13. TB géant
14. Parrainage
15. Site du cercle
16. Ajout vieux sur la nouvelle ML
17. Divers

1. **Approbation de l'ordre du jour**

Jean: L'ordre du jour est approuvé. Aurélian veut rajouter un point: paiement des bouteilles de cava lors du bal dans le coin VIP.

Anthony veut rajouter un point "prix.

2. **Approbation du PV précédent**

Pas de PV à approuver.

3. **Affaire Trésorerie 2018-2019**

a. **Cas de Jean: explications et questions**

Jean: Prenez note de vos questions pendant que je parle. Je vais commencer par les faits. j'ai vu Mathilde le jeudi 31 mai 2019. On a pris un café. Le but c'était de lui faire revoir les comptes, et d'avoir son avis sur ceux-ci. Elle m'a annoncé qu'elle avait trouvé 4000€ dans sa boîte aux lettres. D'abord, je n'y ai pas trop cru, j'ai cru qu'elle me disait ça pour me détourner de ce pour quoi on s'était vu: c'est-à-dire revoir les comptes. Donc je lui ai dit après 3 min: "si c'est vrai, va voir la police". Et j'ai mis ceci de côté dans mon esprit, par erreur, dans l'idée que je ne faisais de mal à personne. Mathilde m'avait dit directement "je te parle en ami", ce qui m'a un peu détournée de mon rôle de président. Ce sont les 2 explications qui expliquent pourquoi j'ai agi comme ça.

Le Vendredi 21 juin, on s'est vu à 17h sobre. Je lui ai fait la proposition de l'accord à l'amiable. En ne croyant toujours pas à l'existence de cette enveloppe.

Il ne m'est jamais venu à l'esprit qu'elle pourrait utiliser cet argent-là pour payer l'accord à l'amiable. Premièrement parce que je connais Mathilde et ensuite parce qu'elle allait d'office refuser. Donc le fait qu'elle puisse utiliser cet argent ne m'est jamais venu à l'esprit.

Ensuite, il y a eu l'été avec mon erreur avec elle. Au retour de l'été, j'ai appelé un avocat pour gérer l'affaire et j'ai été écarté de cette dernière.

Le Q1 j'ai donné toute ma vie et mon temps pour le CP et le reste de ses activités. Quand je dis que j'ai oublié cette affaire, c'est vrai, quand les gens me parlaient de Mathilde, je pensais à mon cas à moi et à l'erreur de l'été et je n'ai jamais pensé à cette enveloppe. Je n'y ai pas repensé avant que Thomas Defoin me pose la question sur cette enveloppe en décembre.

J'aimerais conclure par mes erreurs: mon manque de transparence vis à vis du bureau et du CA et aussi la grande erreur de ne pas avoir plus creusé sur l'histoire de cette enveloppe. En tant que président, j'aurais dû le faire. Et le fait de me conforter dans l'idée que je ne faisais de mal à aucun des partis, c'est une grosse connerie. Ma dernière erreur: c'est d'avoir accepté de gérer cette affaire alors que j'étais incapable de scinder le personnel du professionnel. Finalement, quelques clarifications: quand on a proposé que je sois retiré de la ML, certains l'ont mal interprété mes propos: je considérais que c'était mon devoir en tant que président de rester dessus, ma responsabilité légale, alors que personnellement je n'ai aucune envie d'y rester. J'ai aussi entendu que certaines personnes pensent que j'ai été

malhonnête. J'admets avoir été con, mais que j'ai couvert quelqu'un et/ou détourné de l'argent, il n'en est rien. J'ai juste agi de façon débile. Je trouve encore aujourd'hui mon geste très incohérent et malheureusement ça s'arrête là, je n'ai pas de raison supérieure, je n'ai rien manigancé avec Mathilde. Finalement être enlevé de la ML secondaire, je le veux mais c'est aussi le rôle du président d'être tenu au courant de ce qu'il se passe.

Je ne saurai rien apporter de plus, Thomas Wilmet gère ça très bien, je lui fais confiance. Donc pour moi, vous pouvez m'expulser définitivement de cette ML si c'est votre souhait. Maintenir cette situation dans laquelle Thomas Wilmet me fait des rapports toutes les semaines ou 2 semaines, c'est très bien.

Maxime Garit: Elle sort d'où cette décision de faire sortir Jean de la pièce lorsqu'on parle du cas MK ?

Thomas Wilmet: je pense que c'est mieux que Jean reste en dehors de cette ML et que du coup pour rester logique avec cette idée, il devrait sûrement sortir lors des réunions de cercle quand on aborde ce point. C'est montrer le sérieux de la décision.

Jean: je serai prêt à le faire mais si le CA est opposé évidemment je ne le ferai pas.

Marie: C'est au nom des relations amicales que tu entretiens avec Mathilde que tu devrais être exclu, ne devrait-on pas exclure tous ceux qui ont des relations amicales avec elle?

Thomas Wilmet: on va parler d'ajout sur la ML d'anciens vieux et là la question se posera au cas par cas de qui on y ajoutera mais c'est le devoir des délégués d'être transparents vis-à-vis de ce qui est dit sur le dossier.

Andrew: ce que tu proposes, c'est une procédure préventive pour qu'il n'ait pas accès à des infos concernant l'affaire. Je trouve que c'est une procédure qui n'est pas très efficace, c'est des réunions publiques les informations vont facilement fuiter.

Thomas Wilmet: Ce sera comme quand on postait des mails sur la ML classique. C'est des informations mesurées. Il y aura des infos confidentielles sur la ML MK mais on ne parlera pas des sujets sensibles par rapport à ça.

Lisa: on lui reprochait d'être trop impliqué dans l'affaire et là c'est un geste qu'il fait pour bien montrer son détachement de l'affaire mais si le CA est contre évidemment on ne le fera pas.

Thomas Wilmet: le bureau n'a pris aucune décision définitive, mais on ne fait qu'émettre des propositions.

Leonardo: J'ai l'impression que quand Mathilde a dit l'estimation de l'enveloppe. Elle était plus élevée que ce que Thomas a reçu ? Jean tu parlais d'une somme de 4000-4500€ et Thomas a reçu 3120€.

Jean: 4000€-5000€ c'est le chiffre qu'elle m'a partagé, dans ma mémoire. Je crois que Mathilde n'a jamais compté, elle a estimé. On saura jamais vérifier la somme qu'elle avait au départ.

Aurélian: pour moi le fait qu'il est président, ça ne doit pas jouer dans l'équation, c'est uniquement le rapport de toi par rapport à l'affaire, je pense

pas que le rôle de président doit jouer là-dedans, dans la décision d'être exclu ou non de l'affaire.

Jean: je ne suis pas non plus vraiment pour quitter la pièce mais s'il le faut, je veux bien faire l'effort.

Jeanne Dumoulin: que s'est-il passé exactement quand tu as vu Mathilde pour l'affaire à l'amiable ?

Jean: je lui ai juste dit d'aller voir la police, c'est tout. Ca n'est pas allé plus loin.

Jeanne Dumoulin: rien n'indique que cet argent appartient au CP donc?

Thomas Wilmet: elle a accepté de signer un reçu comme quoi elle acceptait de donner cet argent et pensait que cet argent appartenait bien au CP, donc on est couvert nous.

Leonardo: comme on dit que l'information peut quand même ressortir de la pièce en réunion. Pour moi s'il n'est pas sur la ML MK mais qu'il peut rester en réunion c'est contradictoire. Soit on fait les deux soit on ne fait rien.

Gilles: sur le papier qu'elle a signé, il y a un changement qui a été fait avant qu'elle le signe, c'était quoi ?

Wilmet: avant il y avait "qui appartient au CP" et on a changé en qu'elle pense appartenir au CP

Mario: ça change quoi le fait de changer la phrase ?

Wilmet: à partir d'un moment où tu signes un papier dans une procédure qui peut partir en justice, c'est juste de la prudence de sa part.

Inès: je comprends pas la différence entre les 2 solutions proposées. On va devoir faire 2 réunions une avec Jean et une sans Jean où on va parler de l'affaire MK ?

Thomas Wilmet: soit on fait les réunions normales où Jean reste, soit Jean sortira lorsqu'on parle du point MK. On n'a pas que ça comme proposition, c'est juste des idées qu'on vous propose, rien n'est fixé. Faut qu'on se mette d'accord sur un consensus.

Inès: Jean n'animera pas toute la réunion du coup ?

Thomas Wilmet: non il partira juste de la réunion pendant le point.

Paul: après le but c'est pas d'exclure Jean radicalement des débats, vu que tu vas le tenir informé, c'est quoi l'intérêt de le mettre dehors quand on abordera ce point aux réunions ?

Thomas: l'idée est d'éviter qu'on parle de sujets sensibles sans faire exprès devant Jean mais on pourrait faire des réunions plus exceptionnelles sans Jean où là on ne parlera que du point MK.

Jean: c'est aussi pour s'assurer que j'aie un avis purement de spectateur vis-à-vis de l'affaire, que je ne puisse pas réagir.

Gulliver: j'ai un avis assez opposé: je comprends pas l'intérêt de cette nouvelle ML. Et en réunion, mettre Jean de côté, je comprends pas non plus. Si on parle de contrôler les informations liées à cette affaire, on est un gros comité, ça va fuiter de toute manière. Donc virer Jean d'une ML ou des réunions, ça fait une brisure entre Jean et le comité, et c'est néfaste pour le cercle.

Thomas Wilmet: moi je suis d'accord avec toi mais c'est des mesures

exceptionnelles qu'on prend parce que Jean a trahi la confiance du CA. On met un filet de sécurité pour essayer de limiter au plus les fuites d'informations.

Des informations confidentielles vont peut-être arriver et on préfère que Mathilde ne soit pas mise au courant de ça. Et donc si on a un doute sur la confiance en Jean à propos de ça, c'est "normal" d'avoir créé une nouvelle ML sans Jean. Ca a été voté par le CA de toute manière.

Marie: Au-delà de la présence de Jean sur la ML et des réunions, il faudrait voir ce qu'on va faire concrètement maintenant pour traiter cette affaire.

Thomas Wilmet: normalement je compte faire le dossier dans les 2 semaines. Donc on commencera à y réfléchir plus attentivement quand ce dernier sera prêt.

Morgane: pour si Jean doit quitter la pièce ou non, le premier endroit de ces débats sur Mathilde sera la ML, et si on voit qu'on a besoin de parler entre nous, on organisera une réunion spéciale.

Thomas Wilmet: est-ce que quelqu'un a quelque chose de contre ne plus parler de ce cas en réunion ordinaire et quand on doit en parler, on organise une réunion extraordinaire. C'est une autre solution qu'on peut faire.

Andrew: moi je trouve que faire sortir Jean, n'est pas une super idée mais qu'on doit être transparent entre nous. L'idée de la nouvelle ML était de pouvoir parler sur Jean sans avoir peur de le blesser ou autre. Maintenant que c'est fait, on peut retourner sur l'ancienne ML pour moi. On peut aussi organiser des GT avec des gens qui veulent travailler et pas juste venir entendre des ragots. C'est la meilleure idée pour moi.

Thomas Wilmet: je ne suis pas d'accord, car le but de cette nouvelle ML c'est aussi de limiter sa portée. Quand on commence à partir en justice, la transparence n'a plus lieu. On a donc rassemblé toutes les personnes responsables sur la nouvelle ML et j'ai clairement dit dans mes premiers messages que ce qui se disait sur cette ML devait rester secret.

Andrew: tu ne fais pas de différence avec la transparence interne et externe avec Mathilde Calomme. Pour moi dans le CA on doit vraiment être transparent. On pourrait utiliser la ML normale en enlevant les vieux qui ne sont plus utiles.

Thomas Wilmet: je pense que cette nouvelle ML n'a pas vraiment fonctionné parce que les gens étaient occupés avec le blocus. Je n'ai pas envie de montrer le dossier à un panel trop grand de personnes hors CA.

Leonardo: les vieux ont quand même leur utilité.

Thomas Wilmet: c'est un peu d'usage au CP qu'on laisse les vieux qui ont fait plusieurs années de cercle sur la ML à vie, donc ça serait vraiment injuste de pas les laisser.

Camille: je suis d'accord avec Andrew que le cercle doit être transparent mais là on est dans une affaire judiciaire et pour moi c'est différent. Que ce soit pour son fonctionnement et le moral du cercle. On risque d'éclipser les autres sujets du cercle.

Je ne suis pas d'accord avec Morgane sur le fait que toutes les infos doivent se faire sur la ML MK car peu de gens prennent le temps de la lire, que des infos se perdent, et donc en live, plus de gens ont l'occasion de parler.

Andrew: mon autre solution c'est de faire un GT. Pour que les personnes vraiment concernées par l'affaire puissent en parler et on garderait ainsi les informations confidentielles. Pour moi on sera plus efficace en petit comité.

Thomas Wilmet: on va faire le dossier avec le CA, puis on ira chez l'avocat puis le montrer à Mathilde et ensuite on aura l'AG. Faire une organisation pour faire des poursuites judiciaires me semble prématuré parce qu'on n'est pas encore sûr de faire ces poursuites.

Simon Risopoulos: est-ce qu'on veut réellement écarter Jean de cette affaire ? Pour moi c'est ça la vraie et première question à se poser. Est-ce qu'on ne fait plus confiance à Jean à ce point pour ça? Une fois que ça c'est décidé, on peut commencer à parler des solutions.

Thomas Wilmet: la proposition de Jean était de s'écarter de la ML pour plus amener un climat de suspicion. On peut revoter pour voir si le cercle veut continuer dans ce clivage du cercle.

Jean: je peux avoir un avis consultatif sur l'affaire de manière régulière si vous préférez.

Thomas: vous pouvez revoter évidemment si vous préférez que Jean revienne dans les discussions.

Simon Schiffmann: j'ai l'impression que ce débat n'est plus trop nécessaire. Car les étapes sont: constituer le dossier (pas besoin du CA pour ça). Et puis les poursuites, pareil. Donc le débat peut se mener avec ou sans Jean, sans que ça change quelque chose.

Thomas Wilmet: tu penses qu'on devrait remettre Jean dans la ML ?

Simon Schiffmann: Je pense que pour l'instant, on peut le laisser en dehors, et qu'une fois qu'on part ou non en justice, on pourra à ce moment-là décider de oui ou non le laisser exclu de ce débat.

Thomas Wilmet: on votera ça demain

Jean: si je suis sur cette ML je serai juste là pour là consulter et être au courant de ce qu'il se passe.

b. Avancées potentielles

Thomas: J'ai proposé à Mathilde de se voir samedi pour qu'on révise les comptes de l'année passée ensemble. C'était son idée et j'étais d'accord. J'ai établi une liste des personnes qui allaient être contactées et il y aura un compte rendu là-dessus.

Il y aura aussi un dossier avec une chronologie des témoignages des différentes personnes qui ont eu des soucis avec elle. Je vous tiendrai au courant de son avancée dans les prochaines semaines, le but c'est qu'il soit fini d'ici 2 semaines ou 2 semaines et demi. Les informations qu'on présentera lors de l'AG seront la durée des poursuites, le risque pour Mathilde, pour le cercle, etc.

Thomas Vandamme: C'est qui l'avocat ?

Jean: Alice Boulvain nous a conseillé un avocat mais je ne me rappelle plus de son nom.

Jeanne Dumoulin: c'est quoi l'avis du bureau ?

Thomas: nous on était pas trop pour que Jean soit sur cette nouvelle ML. C'est ce dont on a parlé toute cette heure.

Morgane: j'ai l'impression qu'on néglige un peu le problème. C'est 3000€ et personne n'a vraiment réagi sur cette somme que ce soit ici ou sur la ML. On est responsable d'énormes sommes d'argent. On a quand même approuvé des comptes que Jean savait faux. Il faut vraiment que chacun donne son avis.

Christian: ce n'est pas parce que le comité de cette année ne connaît pas trop Mathilde par rapport au comité de l'an dernier ?

Morgane: cette affaire touche l'ensemble du cercle, ça risque de traîner sur plusieurs années, et donc c'est le moment de s'y intéresser. Si personne ne réagit maintenant, on va se retrouver dans 4 ans à n'avoir rien fait parce qu'on avait envie de maintenir la bonne ambiance dans le comité.

Théo: Ignacio qui était quand même président l'an passé, pourquoi il ne s'est jamais intéressé ou impliqué dans cette affaire ?

Wilmet: pas trop de réponse à donner par rapport à ça, on va aussi transmettre le flambeau aux suivants d'ici quelques mois.

Théo: Il devrait quand même s'intéresser au problème, beaucoup de personnes qui n'étaient pas responsable s'intéressent à l'affaire et lui pas alors qu'il avait des responsabilités.

Thomas Wilmet: contrairement à Mathilde, il a été déchargé et donc c'est difficile d'encore l'atteindre.

Aurélian: je réinsiste sur le fait que premièrement le poste de Jean n'a rien à voir, c'est pas un manque de confiance au président, mais dans Jean pour cette affaire précise. Deuxièmement il faut qu'on agisse, on est pas juste une bande de potes, et on est face à un énorme problème et il faut réfléchir.

Thomas Wilmet: le CA de l'an passé a été très critiqué quand il a voulu maintenir la bonne ambiance dans le CA malgré les problèmes avec MK, donc parfois il faut savoir être objectif et réagir par rapport à des faits.

Leonardo: il y a pas mal de gens qui ont exprimé leur avis sur ce que Jean a dit, donc je sais pas dans quelle mesure c'est possible d'avoir la version de Jean par écrit d'ici demain avant le vote ?

Lisa: le PV sort ce soir normalement avec les infos dedans.

4. Debrief

a. **Ski**

Cyril: d'abord le point mauvais ambiance. Je vais revenir sur la manière dont un des délégués bar m'a parlé.

Les déchets qui restaient après le premier nettoyage juste avant le départ master, j'avais prévenu le bar qu'ils devaient me prévenir s'il en restait pour que je puisse contacter les guides bacheliers pour qu'ils puissent venir

nettoyer. Vous l'avez pas fait et vous m'avez juste mal parlé. Respectez d'abord les autres si vous voulez qu'on respecte votre cercle. Maintenant pour les points bonnes ambiances.

Le ski bac:

On n'a pas eu d'énormes de problèmes, les classiques avec proride qui donnent pas le bon programme, mais rien de très grave. On avait 2 chambres, une pour le repos et un pour la fête. Merci les guides en tout cas. Tout s'est bien passé. Merci aux personnes qui ont fait un mulet.

Le ski master:

On n'a pas eu d'arrêt mcdo en master, donc proride nous doit 300€. On a pris une pompe avec, le problème en bachelier c'était qu'on n'avait pas la bonne tête mais ce n'était pas de la faute du bar. C'était pas si grave car elle est arrivée à temps quand on a commencé à manquer d'alcool fort. On a juste eu les gendarmes qui sont venus 2 fois mais on a pas eu d'amende.

Jean: avec l'organisation avec proride ça s'est bien passé ?

Cyril : le seul problème qu'on a eu avec les masters, c'est le mauvais programme et le fait que les guides proride de la station ont mal communiqué le jour du repas savoyard.

Les départs se sont faits à 9h30, on est arrivé bien à l'heure en Belgique, c'était vraiment nickel.

Morgane: je trouve ça un peu dommage que vous ayez mal vendu le repas savoyard. Le but c'est vraiment que tout le monde se retrouve. On était déjà séparé dans les résidences et là on a jamais eu de vrais repas tous ensemble.

Cyril: on a juste dit que ça valait pas les 24€ qu'on avait payé en bachelier. On n'a pas dit de pas le prendre, mais on avait juste prévenu. A un moment, j'ai essayé de réserver par nous-mêmes dans un autre restaurant, mais c'était compliqué à organiser et je me suis déchauffé.

Morgane: essayez pour la prochaine fois d'organiser un repas avec les masters, qui sont moins durant leur semaine, si le repas en bachelier ne vaut pas le coup.

Jean: n'oubliez pas de rester courtois entre vous. C'est plus une discussion à avoir en privé.

Aurélian: pas de sens de faire des amendes en interne, l'argent du cercle reste celui du cercle.

Jean: Merci Cyril d'avoir géré ça. Le nombre de participants en bachelier était pas assez élevé par rapport à ce qui était prévu. Plutôt que de payer 1400€ à Proride à cause de nombre pas assez élevé de participant, on a préféré s'engager à repartir avec eux l'année prochaine, tout en pouvant renégocier le contrat et en contrepartie Proride ne nous demandait pas cet argent.

Cyril: c'est un peu la seule organisation qui nous connaît pour notre ski particulier. La seule alternative qu'on pourrait avoir c'est de l'organiser nous même. Je vais me renseigner dessus pour le Q2.

b. Sorties culturelles (Star Wars, Dali-Magritte)

Gulliver: il y a eu 2 events. On était 38 à Star Wars et hier on était 16 à aller voir l'expo de Dali-Magritte puis on a été boire un verre après. Pour la suite, je suis chaud prévoir un petit programme pour le Q2 et vous transmettre ça bientôt. Je ferai peut être un truc sur le fromage au Q2.

5. Calendrier Q2

a. Dates prochains TBs

Thomas Wilmet: il y a le TB géant demain. Tous les postes à comité, faites un rappel à vos comités pour donner les infos. Soyez là à 19h30 devant le cercle, à 20h la soirée commence officiellement. Il y aura des bières et un fût de spéciales. Le paiement de 1€ se fera en cash à l'arrivée.

Quentin Blondel: J'ai envoyé un mail sur la ML. On va faire un resto avant le bal CM, le 14 mars. Répondez au plus vite pour que je puisse réserver un restaurant.

Le 23 mars, on fera une silent ludo. Idem, répondez vite pour que je sache quels locaux louer.

Le 22 mars: il y aura une sortie voile ouverte aux délégués et aux membres.

Le 11 avril, on fait une sortie à la mer avec le CP. Il y aura potentiellement le CM aussi.

b. Dates TDs

Jean: J'ai envoyé les dates de TD par mail. Le dernier a lieu le lundi 09 mars avec le CdS, le CS et le CD. On a pas eu le choix. Il y aura un TD avec le CS aussi pour réduire les pertes si Aqualibi ne fonctionne pas.

6. Événement Fondation Michel Cremer samedi 21/3

Jean: C'est une fondation qui recherche des fonds pour la recherche dans l'endoscopie. On organise un event avec le CM qui aura lieu le 21 mars. Ce sera une course d'orientation et la meilleure équipe recevra un fût. Les énigmes mèneront à une course de 10km dans le forêt de soigne. On terminera par un repas à l'ULB. Ca coûtera 5€ pour les membres et 7€ pour les non-membres.

Daniel Farkas: est-ce qu'on compte ouvrir ça à tous les étudiants de la fac ou juste au cercle ?

Jean: c'est ouvert à tous les étudiants et aussi à des vieux.

7. Bal & Aqualibi

Corentin: l'événement du bal est sorti et il n'y a pas assez de monde qui ont partagé l'événement. Pour faire la promo du bal, après la réunion de cercle aujourd'hui et de demain, la photo est là pour faire des photos de promo. Je ferai un montage via photoshop, pour pouvoir les mettre en photo de profil sur facebook. Aqualibi, je préfère en parler demain. Les dates des différents TDs sont sorties. Jeudi il y a un pré-TD avec la médecine.

Oubliez pas de partager les différents events.

8. Villa indigo

Anastasia: ça se concrétise de plus en plus. La soirée, au foyer, on ferait une dégustation de bières avec les délégués zytho. Le prix devrait pas dépasser 5€. Vers 20h, il y aura la présentation d'une personne de là-bas. Puis plus tard, concert du PNTM. L'événement va bientôt sortir, partagez le !

Il manque encore 2 personnes pour les animations donc si vous pouvez chauffer des gens dans votre entourage pour animer des enfants c'est top.

9. Jobfair

Leo: tout va très bien, on a sur les 2 jours 110 entreprises présentes, c'est 13 de plus que l'an dernier. On a déjà 10.000€ d'entrées en plus que l'an dernier, donc si on fait pas trop n'importe quoi, on peut viser un bilan de +90000-95000€.

Andrew: on va demander aux délégués de master d'aller à au moins un workshop. La deadline pour les CV c'est ce mercredi 12 février, c'est vraiment la dernière deadline. On commence dès le premier mars à faire le montage, donc réservez du temps pour nous!

Morgane: il y a un événement des alumni ce jeudi, avec EyC. ça fait plaisir aux alumni, et donc au cercle, n'hésitez pas à vous inscrire.

10. Nestor & Local Colis-Cours

Quentin Blondel: tous les locaux ont été bien rangés. Il y a une fiche de stock qui va bientôt sortir (balefs, ludo et bar). La seule armoire où vous pouvez choper des trucs c'est l'armoire à droite à l'entrée du local colis-cours. Un petit tuto sera dispo.

Andrew: on aimerait bien avec Quentin augmenter le standing de la Nestor mais ça aura un coût donc on votera ça avec le CA.

11. Pub Total

reporté au 11/02

12. Ballet

Gabrielle: J'ai besoin de 200€ pour les salles miroir pour la revue. En 2017, c'est la revue qui a payé ces 200€ ou bien directement le cercle ?

Jean: tu peux partir sur ces 200€ et on discutera une autre fois si l'argent doit venir du cercle ou de la revue.

13. TB géant

discuté plus haut.

14. Parrainage

Mario: lundi prochain c'est la 2e soirée parrainage. Les parrains présents dites à vos fillots de s'inscrire pour le moment on est que 8 pour le moment. Je vais bientôt partager l'événement.

15. Site du cercle

reporté au 11/02

16. Ajout vieux sur la nouvelle ML
reporté au 11/02

17. Divers

a. **Payement bouteilles du coin VIP**
reporté au 11/02

b. **Interfac de mercredi**
reporté au 11/02

c. **Interfacs**
reporté au 11/02